

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL NERVIEUX – 03 Juin 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire.

Etaient présents : Mr Jacques GUILLERMET, Mr Jean-Luc DURRIS, Mr Hervé CASTAINGS, Mr Jérôme BRUEL, Mr Gérard BRUEL, Mr Jean François BAZZARA, Mme Solange DUTOUR, Mr Patrice GEIGER, Mme Virginie BONNET, Mr Olivier SOUZY, Mr Arnaud MIGNARD.

Absents : Mme Laurence COUBLE, Mr Serge TAMAIN

Procurations : Mr Serge TAMAIN à Mr Jacques GUILLERMET

BÂTIMENTS

- **Agrandissement maternelle :**

La réception du chantier a eu lieu le 27 mai. Quelques travaux restent à terminer (sols, reprise sur la façade, plinthes) avant l'inauguration officielle du bâtiment qui aura lieu le 18 juin, en présence de nombreuses personnalités, des élus des communes de Nervieux et Mizérieux, des entreprises participantes.

Le déménagement de la classe de moyenne section dans le nouveau bâtiment est fixé au lundi 5 juillet 2010 ; celui de la classe de CE2 - de la 6^{ème} classe dans le RPI - le mercredi 7 juillet.

- **Autres bâtiments :**

- **Ferme située chemin des Sables :** Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de rénovation de cette ancienne ferme et les devis qui ont été réalisés. S'agissant d'un bâtiment appartenant au CCAS et considérant que ce bâtiment est destiné à être utilisé en partie pour le stockage du matériel communal, le Conseil municipal vote le versement annuel d'une subvention d'équilibre au budget du CCAS correspondant au montant des échéances du prêt souscrit (intérêt et capital) (pendant toute la durée du prêt souscrit par le CCAS).

- **Location d'un appartement :**

Le Conseil municipal est informé que l'appartement F5 situé à côté de l'ancien bureau de poste est reloué à compter de ce mois.

- **Chauffage Eglise :**

Monsieur le Maire présente un devis pour le remplacement de la chaudière de l'Eglise qui devra être comparé avec les autres propositions déjà reçues. La solution définitive sera décidée lors d'une réunion avec l'évêché, l'association paroissiale et la Mairie.

– **Salle Jeanne d'Arc :**

Suite à l'installation de la nouvelle sonorisation à la salle Jeanne d'Arc, le conseil municipal décide de fixer le montant de la location et de la caution de la sonorisation de la manière suivante : location des hauts parleurs, de l'amplificateur et du micro :

80 €, caution de 1200 €, par jour, restituée après vérification du bon fonctionnement par la Mairie.

VOIRIE / ASSAINISSEMENT / URBANISME

Aménagement de la Place du Souvenir :

- Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal le courrier de la sous-préfecture nous informant que la demande de subvention faite au titre de la D.G.E. (Dotation globale d'équipement) pour l'aménagement de la place du souvenir, n'a pas été retenue en raison du grand nombre de dossiers déposés cette année. Un tableau comparatif des devis reçus pour ce projet d'aménagement est présenté ; il est proposé aux élus de faire réaliser cette année, uniquement la première tranche des travaux (sans le goudronnage). Le choix de l'entreprise sera revu lors d'une prochaine réunion.

- **Voirie 2010 :**

- les travaux annuels d'entretien des fossés sont achevés. Environ deux kilomètres de chemins ont été curés : Chemin des Hauts de Grénieux, chemin des Garets et chemin des Chambons (chemin commun à Mizérieux et Nervieux).

- Les travaux de goudronnage dans le cadre du droit à tirage de la COBY sont en cours : il s'agit du début du chemin de la salle ainsi que le chemin des platanes pour un montant de 30 385,55 € H.T. L'entrée du parking de l'Ecole sera également goudronnée pour un montant de 2900 € H.T.

- **Projet d'aménagement des portes d'agglomération :**

Le projet d'aménagement des entrées du bourg, réalisé par le bureau d'études DECLIC, est présenté. Ces aménagements ont pour objectif de réduire la vitesse des automobilistes aux abords du village et d'améliorer la sécurité, notamment par la pose de dispositifs tels que plateaux, chicanes, etc...

Après analyse par les élus, des modifications seront communiquées au bureau d'études prochainement, afin que le dossier puisse faire l'objet d'une demande de subvention au titre des aménagements de sécurité en 2011/2012. Les aménagements sur Grénieux seront également étudiés.

- **Piste Cyclable :** Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu récemment une proposition de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une piste cyclable entre NERVIEUX et BALBIGNY. Compte tenu du coût très élevé des travaux envisagés, d'autres solutions seront étudiées. Des négociations sont en cours avec plusieurs propriétaires pour l'achat de bandes de terrain.
- **Zone artisanale :** dans le cadre de l'extension de la zone artisanale et en vue d'améliorer le fonctionnement de la station d'épuration, il est prévu de regrouper la station d'épuration existante avec celle qui desservira celle de l'extension de la nouvelle zone ; ce regroupement nécessitant la pose d'une canalisation d'eaux usées,

sur une parcelle privée, il est décidé de conclure chez un Notaire une servitude de passage au profit de la Commune, suite à l'accord du propriétaire.

- **Rapport assainissement 2009** : le rapport d'assainissement 2009 concernant l'assainissement collectif et le service public d'assainissement non collectif (SPANC) est approuvé à l'unanimité. Le document est consultable en Mairie et sur le site internet (chemin : Urbanisme/Environnement – Assainissement). Monsieur le Maire rappelle également la nécessité de mettre aux normes, les installations individuelles non conformes, qui avaient été contrôlées par la SAUR en 2008.
- **Construction de la nouvelle STEP** : une réunion est organisée en Mairie le 10 juin en présence de Mr le Sous-Préfet, de la Police de l'eau, du Conseil Général et du bureau d'études SINBIO afin de présenter la nouvelle étude de faisabilité.

SOUSCRIPTION D'EMPRUNTS

- Monsieur le Maire rappelle aux élus les travaux inscrits au budget 2010, financés par emprunt. Ces travaux sont en cours de réalisation ou sur le point d'être réalisés. Il convient donc de procéder à la souscription de financements bancaires selon la répartition suivante :
 - Aménagement d'un appartement dans l'ancienne bibliothèque,
 - travaux de rénovation d'un appartement locatif,
 - aménagement de la Place du Souvenir
 - création d'un chemin piétonnier

le Conseil municipal approuve les dépenses engagées et décide de souscrire 4 prêts bancaires pour un montant total de 88 000 € et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour consulter les organismes bancaires. Les conditions de taux étant favorables actuellement pour les emprunteurs, le coût devrait être inférieur au coût prévisionnel budgété.

PERSONNEL COMMUNAL

- **Contrat d'Accompagnement Emploi** : Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération du 26 juin 2009, approuvant le renouvellement d'un contrat de travail conclu avec Melle Delphine VIAL, dans le cadre du dispositif CAE. Ce contrat de travail arrivant à échéance, le Conseil municipal est informé de la possibilité sous certaines conditions de demander exceptionnellement une dérogation au Pôle Emploi afin qu'il soit reconduit pour un an. Il est proposé aux élus de se prononcer sur la prolongation de la mission de cet agent à la garderie scolaire. Après vote, le Conseil municipal émet un avis défavorable pour le renouvellement de contrat de travail.
- **Postes à pourvoir à l'Ecole** :
- **Poste d'aide à l'enseignant** : suite à la fin du contrat de travail de Mme Costa de Beauregard, la Mairie recherche une employée afin d'assurer à la rentrée scolaire 2010/2011, les tâches suivantes au sein du RPI NERVIEUX/MIZERIEUX :
 - assistance des enseignants de classe maternelle,
 - surveillance des repas à la cantine

pour un emploi de 27 heures par semaine sur 4 jours selon le calendrier scolaire. Les candidatures éligibles CAE/CUI seront examinées avec bienveillance.

- **Départ à la retraite** : Mme Claire SOUZY a fait part de son souhait de partir à la retraite au 31 décembre 2010. Le conseil municipal envisage la création d'un poste d'ATSEM pour la remplacer.

DIVERS :

- **Ecole** : le conseil municipal prend connaissance du rapport des délégués départementaux de l'Education Nationale qui ont visité l'Ecole le 20 mai dernier. Ils ont notamment souligné le bon entretien des locaux par le personnel communal et les efforts de la Commune en matière d'équipement et de fonctionnement.
 - **Cantine scolaire** : le bilan de la cantine au premier trimestre laisse apparaître une diminution du nombre de repas servis ; le déficit reste stable par rapport au 1er trimestre 2009. La qualité des produits régulièrement contrôlée par la laboratoire d'analyse vétérinaire s'avère tout à fait satisfaisante.
 - **Foire agricole** : le bilan de la foire de Grénieux du 20 mai est similaire à celui de 2009 en terme de nombre de visiteurs et d'exposants. La buvette tenue par les classards a connu un beau succès ; celle du RCBN n'a pas impacté l'activité de celle des Comité des Fêtes.
 - **Fête Patronale** : une réunion est prévue le 24 juin avec les classards, leurs parents et l'association UEC afin de définir le programme de la fête patronale des 11 et 12 septembre prochains.
 - **Fête de la Musique** : le lundi 21 juin à partir de 18 heures sur la place de la Mairie, Bob proposera une animation ; tous les musiciens amateurs qui souhaitent participer seront les bienvenus.
 - **ADMR** : L'assemblée générale de l'ADMR a eu lieu, pour la première fois, à NERVIEUX à la salle Jeanne d'Arc le 2 juin dernier.
 - **Bâtir et loger** : le conseil municipal est informé du mail reçu de Batir et Loger au sujet de la résidence Marguerite qui affiche un taux de vacance de 40 %. Une réunion devrait être organisée prochainement afin de trouver une solution.
 - **CME** : les élections pour élire le nouveau conseil municipal pour la période 2010/2012 auront lieu en Mairie le 4 juin 2010. 16 élèves de CM1-CM2 sont candidats.
 - **Associations** :
 - la Pétanque des Tilleuls a renouvelé son bureau : Mr Raymond ROCHEDIX est élu Président.
 - une réunion est prévue en Mairie le mercredi 23 juin pour réanimer l'association « Boules Joyeuses ».
- Divers** : Le conseil municipal est informé de la création d'une nouvelle entreprise sur la Commune, l'EURL Fabien SERVOS dans la pose de menuiseries : cuisines, salles de bains, parquets, portes et fenêtres... l'entreprise Ohms de formation professionnelle aux normes de sécurité a été créée par Mr MAREZ. Il forme notamment aux certificats de conduites d'engins caristes, ACCES . CACES...

